FICHE POUR LA CREATION DE L'IDENTITE DU TIERS DANS CHORUS

Ce document doit être complété <u>par le candidat</u> et transmis au Haut-commissariat pour permettre :

- le remboursement des frais de propagande officielle et/ou des frais d'apposition s'il n'y a pas subrogation ;
- et le versement du remboursement forfaitaire de ses dépenses de campagne

<u>A noter</u> : seuls les candidats ayant obtenu au moins 5 % des suffrages au 1^{er} tour de scrutin peuvent prétendre à ces remboursements.

NOM :	
Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Numéro CPS :	

Signature du candidat